

Compteur électrique Linky : à Montreuil le Maire doit dire NON !

Linky provoque des incendies et des pannes à répétition.

Dans ses conditions générales de vente, EDF/ERDF-ENEDIS dégage sa responsabilité en cas de pannes et d'incendies, et les assurances ont déjà exclu des garanties « les dommages de toute nature causés par les champs et ondes électromagnétiques ». Or, son installation est prévue non seulement chez les particuliers mais aussi dans les écoles, les commerces, les entreprises.

Linky augmente nos factures et coûte cher.

(7 milliards d'euros, 200 à 300 euros par compteur). Il contrevient aux directives européennes qui prévoient que les compteurs 'communicants' de type Linky ne doivent être déployés que si cela est « financièrement raisonnable ». Il devra être remplacé dans 10 à 15 ans. Linky entraînera la suppression de milliers d'emplois puisque la relève se fera à distance, de même que les coupures pour impayés. Linky permet à EDF d'éteindre nos appareils à distance.

Linky facilite les cambriolages et le piratage.

Il suffit d'appuyer sur un bouton pour savoir si le logement est vide ou occupé. Or, 40 % des compteurs sont situés à l'extérieur. Linky est facile à pirater : des hackers et des cyber-terroristes pourront surveiller la population ou déclencher un black-out généralisé.

Linky augmente la pollution électromagnétique.

Les radiofréquences et les micro-ondes sont officiellement classées depuis le 31 mai 2011 dans la catégorie « potentiellement cancérigènes » par le Centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

Linky porte atteinte à notre vie privée.

ERDF/ENEDIS prévoit de vendre nos données de consommation transmises en temps réel. Son président a déclaré être un « opérateur de Big Data ».

L'Allemagne a rejeté le déploiement du Linky pour la majorité des foyers allemands.

En France, 1,15 millions de personnes vivent dans les 291 villes qui ont déjà voté en Conseil municipal une délibération de refus du Linky (ce nombre augmente chaque semaine). Aucune sanction n'est imposée par la loi en cas de refus du Linky, donc on peut le refuser, que l'on soit (co)propriétaire ou locataire, dans le privé ou dans un logement social.

Empêchons le déploiement annoncé pour janvier 2017 à Montreuil !

(des habitants ont été contactés : rues Degeyter, Mare à l'Âne, Hoche, Jules Ferry, Walwein, Barbès... et les travaux du Linky ont commencé à l'angle Franklin / Walwein le 14.11.2016)

- ✓ Je refuse le Linky chez moi, j'informe mes voisins
- ✓ Je demande au Maire de voter le refus du Linky le 30.11.2016 en Conseil municipal

(Bagnole, Bondy, Fontenay-sous-Bois, Saint-Denis, Aix-en-Provence, Caen et Melun ont déjà refusé)

www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Agissez avec le Collectif Stop Linky Montreuil et la journaliste Annie Lobé

Adresse de contact à Montreuil : info@santepublique-editions.fr

27/11/2016

Compteur électrique Linky : à Montreuil le Maire doit dire NON !

Linky provoque des incendies et des pannes à répétition.

Dans ses conditions générales de vente, EDF/ERDF-ENEDIS dégage sa responsabilité en cas de pannes et d'incendies, et les assurances ont déjà exclu des garanties « les dommages de toute nature causés par les champs et ondes électromagnétiques ». Or, son installation est prévue non seulement chez les particuliers mais aussi dans les écoles, les commerces, les entreprises.

Linky augmente nos factures et coûte cher.

(7 milliards d'euros, 200 à 300 euros par compteur). Il contrevient aux directives européennes qui prévoient que les compteurs 'communicants' de type Linky ne doivent être déployés que si cela est « financièrement raisonnable ». Il devra être remplacé dans 10 à 15 ans. Linky entraînera la suppression de milliers d'emplois puisque la relève se fera à distance, de même que les coupures pour impayés. Linky permet à EDF d'éteindre nos appareils à distance.

Linky facilite les cambriolages et le piratage.

Il suffit d'appuyer sur un bouton pour savoir si le logement est vide ou occupé. Or, 40 % des compteurs sont situés à l'extérieur. Linky est facile à pirater : des hackers et des cyber-terroristes pourront surveiller la population ou déclencher un black-out généralisé.

Linky augmente la pollution électromagnétique.

Les radiofréquences et les micro-ondes sont officiellement classées depuis le 31 mai 2011 dans la catégorie « potentiellement cancérigènes » par le Centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

Linky porte atteinte à notre vie privée.

ERDF/ENEDIS prévoit de vendre nos données de consommation transmises en temps réel. Son président a déclaré être un « opérateur de Big Data ».

L'Allemagne a rejeté le déploiement du Linky pour la majorité des foyers allemands.

En France, 1,15 millions de personnes vivent dans les 291 villes qui ont déjà voté en Conseil municipal une délibération de refus du Linky (ce nombre augmente chaque semaine). Aucune sanction n'est imposée par la loi en cas de refus du Linky, donc on peut le refuser, que l'on soit (co)propriétaire ou locataire, dans le privé ou dans un logement social.

Empêchons le déploiement annoncé pour janvier 2017 à Montreuil !

(des habitants ont été contactés : rues Degeyter, Mare à l'Âne, Hoche, Jules Ferry, Walwein, Barbès... et les travaux du Linky ont commencé à l'angle Franklin / Walwein le 14.11.2016)

- ✓ Je refuse le Linky chez moi, j'informe mes voisins
- ✓ Je demande au Maire de voter le refus du Linky le 30.11.2016 en Conseil municipal

(Bagnole, Bondy, Fontenay-sous-Bois, Saint-Denis, Aix-en-Provence, Caen et Melun ont déjà refusé)

www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Agissez avec le Collectif Stop Linky Montreuil et la journaliste Annie Lobé

Adresse de contact à Montreuil : info@santepublique-editions.fr

27/11/2016

Participez au Conseil Municipal : Rendez-vous le 30 novembre à 19h devant la Mairie !

Dès janvier 2017, le remplacement des 55.000 compteurs Montreuillois va commencer. Chaque Montreuillois ayant un compteur extérieur devra dépenser plusieurs dizaines d'euros pour envoyer à ENEDIS une « sommation de ne pas faire » par huissier. Les autres seront harcelés au téléphone et par courrier jusqu'à ce qu'ils envoient des lettres recommandées de refus individuel.

Plus de 500 Montreuillois-es ont déjà écrit au Maire, sans résultat.

Les demandes sont : le vote d'une délibération de refus du Linky le 30 novembre par le Conseil municipal et une prise de parole du Collectif Stop Linky Montreuil pendant ce Conseil, précédés par la parution d'un article dans *Le Montreuillois* et l'organisation d'une grande réunion d'information à la Mairie. **Aucune réponse ! Aucune délibération de refus du Linky ne figure à l'ordre du jour qui a été diffusé vendredi 25 novembre ! Bien au contraire, la mairie a autorisé les travaux du Linky qui ont commencé depuis le 14.11.16 à l'angle Franklin / Walwein** (les trottoirs ont été défoncés, derrière le Nouveau Théâtre, après avoir chassé les familles Rroms qui avaient trouvé refuge là, depuis leur expulsion du 250 boulevard de la Boissière le 28 juillet dernier !).

La prise de parole du collectif Stop Linky Montreuil serait encore en suspend.

Il faut une plus grande mobilisation des Montreuillois pour envoyer d'urgence le modèle de lettre par mail et en recommandé : www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html.

Prévenez d'urgence vos amis montreuillois (par mail) et vos voisins.

Photocopiez et distribuez ce tract dans les boîtes aux lettres de votre immeuble, de votre rue.

Prévenez les commerçants, les entreprises, les associations.

Personne n'indemniserait les pannes provoquées par le Linky : pertes d'exploitation, pertes de données informatiques, pertes de denrées, réparation ou remplacement des appareils endommagés. À Paris, déjà, des ordinateurs-caisses enregistreuses s'éteignent tous seuls, là où les travaux dans les rues pour préparer l'arrivée du Linky sont terminés.

Prévenez les enseignants et les parents.

Mise en danger des élèves : risque d'incendies dus au Linky installé dans les écoles.

Assistez au prochain Conseil de quartier.

Mardi 29 novembre à 20h00 : **Signac – Murs à Pêches** (Maison de quartier Marcel Cachin, 2 rue Claude Bernard)

Le refus du Linky à Montreuil, c'est maintenant !

(plus tard, ce sera plus cher)

- ✓ J'utilise les documents disponibles pour informer un maximum de personnes
- ✓ Je demande au Maire une délibération municipale de refus du Linky le 30.11.2016

www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Agissez avec le Collectif Stop Linky Montreuil et la journaliste Annie Lobé

Adresse de contact à Montreuil : info@santepublique-editions.fr

27/11/2016

Participez au Conseil Municipal : Rendez-vous le 30 novembre à 19h devant la Mairie !

Dès janvier 2017, le remplacement des 55.000 compteurs Montreuillois va commencer. Chaque Montreuillois ayant un compteur extérieur devra dépenser plusieurs dizaines d'euros pour envoyer à ENEDIS une « sommation de ne pas faire » par huissier. Les autres seront harcelés au téléphone et par courrier jusqu'à ce qu'ils envoient des lettres recommandées de refus individuel.

Plus de 500 Montreuillois-es ont déjà écrit au Maire, sans résultat.

Les demandes sont : le vote d'une délibération de refus du Linky le 30 novembre par le Conseil municipal et une prise de parole du Collectif Stop Linky Montreuil pendant ce Conseil, précédés par la parution d'un article dans *Le Montreuillois* et l'organisation d'une grande réunion d'information à la Mairie. **Aucune réponse ! Aucune délibération de refus du Linky ne figure à l'ordre du jour qui a été diffusé vendredi 25 novembre ! Bien au contraire, la mairie a autorisé les travaux du Linky qui ont commencé depuis le 14.11.16 à l'angle Franklin / Walwein** (les trottoirs ont été défoncés, derrière le Nouveau Théâtre, après avoir chassé les familles Rroms qui avaient trouvé refuge là, depuis leur expulsion du 250 boulevard de la Boissière le 28 juillet dernier !).

La prise de parole du collectif Stop Linky Montreuil serait encore en suspend.

Il faut une plus grande mobilisation des Montreuillois pour envoyer d'urgence le modèle de lettre par mail et en recommandé : www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html.

Prévenez d'urgence vos amis montreuillois (par mail) et vos voisins.

Photocopiez et distribuez ce tract dans les boîtes aux lettres de votre immeuble, de votre rue.

Prévenez les commerçants, les entreprises, les associations.

Personne n'indemniserait les pannes provoquées par le Linky : pertes d'exploitation, pertes de données informatiques, pertes de denrées, réparation ou remplacement des appareils endommagés. À Paris, déjà, des ordinateurs-caisses enregistreuses s'éteignent tous seuls, là où les travaux dans les rues pour préparer l'arrivée du Linky sont terminés.

Prévenez les enseignants et les parents.

Mise en danger des élèves : risque d'incendies dus au Linky installé dans les écoles.

Assistez au prochain Conseil de quartier.

Mardi 29 novembre à 20h00 : **Signac – Murs à Pêches** (Maison de quartier Marcel Cachin, 2 rue Claude Bernard)

Le refus du Linky à Montreuil, c'est maintenant !

(plus tard, ce sera plus cher)

- ✓ J'utilise les documents disponibles pour informer un maximum de personnes
- ✓ Je demande au Maire une délibération municipale de refus du Linky le 30.11.2016

www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Agissez avec le Collectif Stop Linky Montreuil et la journaliste Annie Lobé

Adresse de contact à Montreuil : info@santepublique-editions.fr

27/11/2016